



Assemblée générale

Distr. générale
19 novembre 2014
Français
Original : anglais

Soixante-neuvième session
Point 165 de l'ordre du jour
Financement de la Mission des Nations Unies
pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental

Exécution du budget de la Mission des Nations Unies **pour l'organisation d'un référendum au Sahara** **occidental pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013** **au 30 juin 2014**

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Exécution du mandat	5
A. Considérations générales	5
B. Utilisation des crédits	6
C. Activités d'appui de la Mission	7
D. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées	7
E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	8
III. Exécution du budget	22
A. Ressources financières	22
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources	23
C. Évolution des dépenses mensuelles	23
D. Autres recettes et ajustements	24
E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	24



F.	Contributions non budgétisées	25
IV.	Analyse des écarts	26
V.	Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	29
VI.	Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale (A/67/283)	30

Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014 et l'objectif de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats et organisés par composante (composante civile opérationnelle, composante militaire et composante appui).

Pendant l'exercice considéré, la Mission a continué à s'acquitter des tâches qui lui ont été confiées, notamment à surveiller les activités des parties afin de s'assurer du respect de l'accord de cessez-le-feu et à faciliter les progrès en vue d'un règlement politique concernant le statut du Sahara occidental. Elle a également appuyé les mesures de confiance mises en place par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et mené, en coopération avec les partenaires d'exécution, des activités de détection des mines et de déminage. Elle a aussi prêté assistance au bureau de l'Union africaine à Laayoune.

La Mission a engagé des dépenses d'un montant de 55,8 millions de dollars pendant l'exercice considéré, soit un taux brut d'exécution du budget de 95,6 % (contre des dépenses d'un montant de 56,5 millions de dollars et un taux d'exécution de 97 % pour l'exercice 2012/13).

Un solde inutilisé de 2,6 millions de dollars a été enregistré, principalement aux rubriques Dépenses opérationnelles (1,9 million de dollars) et Militaires et personnel de police (0,64 million de dollars).

La sous-utilisation des crédits ouverts au titre des dépenses opérationnelles s'explique principalement par la diminution de 3,4 millions de dollars des dépenses afférentes à la location et à l'exploitation de deux hélicoptères due à la baisse des coûts contractuels, qui est compensée par un dépassement de crédit de 1,8 million de dollars au titre des installations et infrastructures en raison de l'acquisition de cuisines préfabriquées (1,2 million de dollars) et de l'achat de systèmes d'approvisionnement en eau, de citernes et de pompes. La sous-utilisation des crédits ouverts à la rubrique Militaires et personnel de police (0,64 million de dollars) tient principalement au fait que les dépenses au titre du déploiement, de la relève et du rapatriement, des voyages et des rations ont été inférieures aux prévisions.

Exécution du budget: ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire court du 1er juillet au 30 juin 2014.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	6 785,7	6 143,4	642,3	9,5
Personnel civil	24 175,0	24 150,8	24,2	0,1
Dépenses opérationnelles	27 443,3	25 524,9	1 918,4	7,0
Montant brut	58 404,0	55 819,1	2 584,9	4,4
Recettes provenant des contributions du personnel	2 422,0	2 442,9	(20,9)	(0,9)
Montant net	55 982,0	53 376,2	2 605,8	4,7
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	2 071,7	2 638,3	(566,6)	(27,3)
Total	60 475,7	58 457,4	2 018,3	3,3

Exécution du budget : ressources humaines

Catégorie	Effectif approuvé ^a	Effectif réel (moyenne)	Taux de vacance (pourcentage) ^b
Observateurs militaires	203	200	1,5
Contingents	27	26	3,7
Police des Nations Unies ^c	12	5	58,3
Personnel recruté sur le plan international	99	96	3,0
Personnel recruté sur le plan national	176	165	6,2
Volontaires des Nations Unies	16	14	12,5
Emplois de temporaire ^d			
Personnel recruté sur le plan international	–	–	–
Personnel recruté sur le plan national	1	1	–
Personnel fourni par des gouvernements	10	4	60,0

^a Niveau maximum de l'effectif proposé/autorisé.^b Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé, mois par mois.^c L'effectif approuvé des membres de la Police des Nations Unies a été porté de 6 à 12 en vertu de la résolution 2099 (2013) du Conseil de sécurité.^d Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont présentées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget de fonctionnement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014 (exercice 2013/14), présenté dans le rapport du Secrétaire général en date du 6 février 2013 (A/67/731), s'élevait à un montant brut de 58 391 900 dollars (montant net : 55 969 900 dollars), à l'exclusion des contributions volontaires en nature budgétisées, évaluées à 2 071 700 dollars. Il permettait de couvrir le déploiement de 203 observateurs militaires, 27 militaires, 12 policiers, 99 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 177 fonctionnaires recrutés sur le plan national, dont 2 administrateurs et 1 agent des services généraux (emploi de temporaire), 16 Volontaires des Nations Unies et 10 agents fournis par des gouvernements.

2. Dans son rapport du 10 avril 2013 (A/67/780/Add.4, par. 36), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé à l'Assemblée générale d'ouvrir un crédit d'un montant brut de 58 391 900 dollars pour l'exercice 2013/14.

3. Dans sa résolution 67/283, l'Assemblée générale a ouvert un crédit de 58 404 000 dollars aux fins du fonctionnement de la Mission pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

4. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la Mission dans sa résolution 690 (1991) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Il a énoncé le mandat de la Mission pour l'exercice considéré dans ses résolutions 2099 (2013) et 2152 (2014).

5. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable permettant l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

6. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après, organisés par composante (composante civile opérationnelle, composante militaire et composante appui).

7. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2013/14, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

8. Pendant l'exercice considéré, la Mission a continué d'exécuter les tâches qui lui étaient confiées et veillé, dans le cadre de la surveillance du cessez-le-feu et des activités connexes de stabilisation, à la bonne coordination entre ses propres composantes et les organismes des Nations Unies concernés et autres parties prenantes présentes dans sa zone d'opérations. Elle a appuyé les efforts de médiation de l'Envoyé personnel du Secrétaire général en s'employant, en collaboration avec les parties au conflit et les autres acteurs concernés, à créer des conditions politiques propres à faciliter le processus de négociation en cours. Elle a appuyé les initiatives d'aide humanitaire et de consolidation de la paix avec : a) une assistance logistique et le déploiement de policiers et d'une unité militaire médicale à l'appui du programme de mesures de confiance du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR); et b) les activités de déminage de son centre de coordination de la lutte antimines.

9. La Mission s'est employée à exécuter les tâches qui lui étaient confiées au titre des résolutions 2099 (2013) et 2152 (2014) en agissant sur plusieurs fronts. Elle a veillé à éviter toute violation grave de l'accord de cessez-le-feu et des accords militaires, grâce à des patrouilles terrestres et aériennes effectuées par des observateurs militaires. Elle a également suivi l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité dans la zone relevant de sa responsabilité et en a rendu compte, et a établi des rapports analytiques et thématiques comportant des informations à jour sur la situation et les faits nouveaux survenus dans sa zone d'opérations et dans la région.

10. La Mission a aussi appuyé l'Envoyé personnel du Secrétaire général dans l'exercice de ses fonctions, en fournissant analyses et conseils politiques à son équipe.

11. Dans le cadre du programme de mesures de confiance, la Mission a fourni au HCR un soutien logistique pour les 10 visites familiales qu'il a organisées au cours de l'exercice considéré pour les communautés sahraouies divisées.

12. Pendant l'exercice considéré, la Mission a beaucoup avancé dans le domaine de la détection des mines et du déminage. Elle a également établi des levés et des cartes des zones dangereuses afin de réduire le nombre de morts et de blessés dus aux mines terrestres et aux engins non explosés, et déminé 4 464 900 mètres carrés à l'est du mur de sable. La forte augmentation de la productivité tient à l'utilisation d'un détecteur de mines monté sur véhicule.

13. La Mission a suivi les informations diffusées par les médias locaux et régionaux et fourni aux parties concernées, aux organisations gouvernementales et aux ambassades de la région une revue de presse quotidienne sur les sujets qui l'intéressent.

14. Les pourparlers informels entre les parties n'ont toutefois pas eu lieu car les négociations sont demeurées au point mort.

15. Le montant brut des dépenses de fonctionnement de la Mission pour l'exercice 2013/14 s'est élevé à 55 819 100 dollars, alors que le montant brut des crédits ouverts par l'Assemblée générale dans sa résolution 67/283 était de 58 404 000 dollars. La Mission a donc utilisé 95,6 % du montant brut des crédits ouverts, hors contributions volontaires en nature budgétisées.

16. Les écarts enregistrés pendant l'exercice considéré entre les dépenses engagées par la Mission et celles inscrites au budget sont dus à plusieurs facteurs. Les dépenses afférentes aux militaires et au personnel civil et les dépenses opérationnelles ont été inférieures aux prévisions.

17. La sous-utilisation des crédits ouverts au titre des dépenses opérationnelles s'explique principalement par la diminution de 3,4 millions de dollars des frais de location et d'exploitation de deux hélicoptères due à la baisse du coût garanti de la flotte (4,4 millions de dollars contre 7,7 millions de dollars inscrits au budget), qui est en partie compensée par un dépassement de crédit de 1,8 million de dollars dû à l'achat de cuisines, de systèmes d'alimentation en eau, de citernes et de pompes et du matériel informatique et de communication additionnel pour remplacer le matériel obsolète. La sous-utilisation des crédits ouverts à la rubrique Militaires et personnel de police (0,64 million de dollars) tient principalement au fait que les dépenses au titre du déploiement, de la relève et du rapatriement, des voyages et des rations ont été inférieures aux prévisions.

C. Activités d'appui de la Mission

18. La Mission a continué de renforcer son programme de sécurité et d'améliorer le respect des Normes minimales de sécurité opérationnelles.

19. Durant l'exercice considéré, le gouvernement hôte a pris l'initiative d'améliorer la sécurité dans deux bases d'opérations à l'ouest du mur de sable, notamment dans la base de Smara. La Mission a pu par conséquent utiliser les ressources de défense des périmètres prévues dans le budget pour Smara pour renforcer la sécurité dans la base d'opérations de Mahbas.

20. La Mission a acquis sept nouvelles cuisines pour 100 personnes provenant des stocks pour déploiement stratégique afin de remplacer celles à parois souples installées dans les bases d'opérations et celles fortement endommagées provenant de la Mission des Nations Unies en République centrafricain et au Tchad (MINURCAT). Le coût de cette acquisition a été imputé sur le solde inutilisé des crédits ouverts au titre des transports aériens qui résulte de la passation d'un nouveau marché.

21. Durant l'exercice considéré, la Mission a reçu 21 véhicules de patrouille Nissan en surplus de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD), pour lesquels elle a dû payer 44 444 dollars de fret. Elle a aussi comptabilisé 189 véhicules en pertes comme il était prévu dans le budget.

22. La Mission a augmenté la largeur de bande pour améliorer la communication avec les bases d'opérations comme indiqué dans le budget de 2013/14 et a modernisé ses systèmes informatiques.

D. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées

23. Durant l'exercice considéré, la Mission a fourni un soutien logistique au HCR pour l'exécution de son programme de mesures de confiance. Comme prévu, elle a également organisé des réunions d'information à l'intention du HCR, du Comité

international de la Croix-Rouge, de l'Organisation internationale pour les migrations et de la Direction générale de l'aide humanitaire et de la protection civile de la Commission européenne.

24. La Mission a continué de coopérer avec les représentants de l'Union africaine en leur fournissant un soutien logistique sous forme d'espaces de bureaux et de services d'informatique, de communication et de transport; de son côté, l'Union africaine lui a communiqué des informations sur les activités et les décisions dans les domaines relevant de sa responsabilité et sur l'évolution de la situation régionale.

25. La Mission a appuyé le programme de mesures de confiance du HCR en fournissant un soutien logistique, notamment sous la forme de carburant et de fournitures de bureau, et en offrant les services de membres de la Police des Nations Unies, moyennant remboursement des coûts.

E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : composante civile organique

26. Pendant l'exercice budgétaire, la composante civile organique de la Mission a continué d'assurer le suivi et de rendre compte de l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité dans le Territoire et la région et a fourni conseils et assistance à l'Envoyé personnel du Secrétaire général en vue de parvenir à un règlement politique entre les parties concernant le statut définitif du Sahara occidental. Elle a aussi continué d'appuyer le programme de mesures de confiance du HCR et de s'employer à réduire le danger posé par la présence de mines et de restes explosifs de guerre et a pris des mesures afin d'assurer la sécurité du personnel et des biens de l'ONU.

Réalisation escomptée 1.1 : Progrès vers un règlement politique du statut définitif du Sahara occidental

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Poursuite de la participation des parties à des pourparlers sous les auspices de l'Envoyé personnel du Secrétaire général (2011/12 : 2 occasions; 2012/13 : 0 occasion, 2013/14 : 4 occasions)	Aucune négociation directe n'a eu lieu entre les parties au cours de l'exercice considéré, l'Envoyé personnel du Secrétaire général ayant décidé de recourir à des navettes diplomatiques et s'étant rendu dans la région en octobre 2013 (y compris dans le Territoire), janvier 2014 et mars 2014.
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i> <i>Observations</i>
Un rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité	Oui Un rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité a été établi (publié le 10 avril 2014 sous la cote S/2014/258).
Exposés hebdomadaires à l'intention du Groupe central, réunions mensuelles avec l'Équipe de	52 Exposés informels ont été présentés au Groupe central.

coordination du dispositif de sécurité et réunions trimestrielles organisées avec le Groupe des Amis, les parties au conflit et les autorités locales pour discuter de la situation sur le terrain et faire le point périodiquement sur l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité dans la région

Analyses politiques, conseils et appui logistique en vue des visites de l'Envoyé personnel du Secrétaire général dans la région

Réunions et exposés hebdomadaires avec l'Union africaine sur la situation politique dans la région

Exposés politiques, visites sur le terrain et accompagnement de délégations d'États Membres et de représentants d'organisations internationales et gouvernementales et des médias en visite à Laayoune et à Tindouf, selon que de besoin

320 dépêches de presse et 10 rapports d'incident sur des questions de portée régionale et internationale concernant le Sahara occidental

Réunions quotidiennes avec les représentants des parties au conflit, à divers niveaux, sur des questions liées à l'exécution du mandat de la Mission

12 Réunions mensuelles ont été tenues avec l'Équipe de coordination du dispositif de sécurité.

4 Réunions trimestrielles ont été tenues avec le Groupe des Amis.

100 Réunions officielles et non officielles ont été organisées avec les parties au conflit, les autorités locales et les interlocuteurs concernés.

Oui 248 rapports quotidiens et 52 rapports hebdomadaires ont été établis.

Un appui logistique a été apporté à l'Envoyé personnel lors de sa visite dans le Territoire en octobre 2013.

52 Réunions et exposés officiels et informels ont été organisés avec l'Union africaine.

60 Réunions et exposés politiques officiels et informels ont été organisés à l'intention de délégations d'États Membres et de représentants d'organisations non gouvernementales internationales, de la société civile et des médias en visite.

Oui 350 dépêches de presse et 12 rapports d'incident ont paru au cours de l'exercice budgétaire.

Les produits supplémentaires sont dus à la rédaction d'articles de presse ponctuels sur des questions particulières, notamment les visites de l'Envoyé personnel du Secrétaire général.

250 Réunions ont été tenues avec les représentants des parties au conflit, à divers niveaux, sur des questions relatives à l'exécution du mandat de la Mission, dont 50 sur des questions de fond, 39 sur des questions liées à la sécurité et 161 sur des questions touchant aux affaires militaires.

Réalisation escomptée 1.2 : Progrès vers le règlement des problèmes humanitaires, en particulier ceux qui concernent les réfugiés sahraouis

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Augmentation du nombre de parents de réfugiés participant aux visites familiales (2011/12 : 1 681; 2012/13 : 1 800; 2013/14 : 2 000)

1 001 parents de réfugiés ont participé à 10 visites familiales. L'objectif n'a pas été atteint car les services associés au programme de mesures de confiance ont été interrompus entre le 29 août 2013 et le 16 avril 2014, les

parties n'ayant pu s'accorder au sujet de la liste des participants aux visites familiales.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Aide à l'accompagnement et à la préparation des visites familiales organisées par le HCR entre Tindouf et le Territoire pour 2 000 parents de réfugiés	1 001	L'objectif n'a pas été atteint car le programme a été interrompu entre le 29 août 2013 et le 16 avril 2014 pour cause de désaccord entre les parties.
Réunions et exposés hebdomadaires avec le HCR à Laayoune et à Tindouf pour examiner la mise en œuvre du programme de mesures de confiance	52	Réunions et exposés officiels et informels ont été organisés.
Une réunion d'information sur le mandat de la Mission à l'intention des donateurs lors de leur visite annuelle à Tindouf	Oui	La Mission a fait un exposé devant les donateurs en novembre 2013 au sujet de la situation générale, des conditions de sécurité et de la lutte antimines.
Réunions d'information informelles hebdomadaires avec les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales internationales à Tindouf sur le règlement des problèmes humanitaires et 2 communications au HCR à Genève	52	Réunions informelles avec les organismes des Nations Unies et 50 réunions officielles avec les organisations non gouvernementales internationales ont été organisées. Il n'a pas été demandé à la MINURSO de tenir des réunions d'information pour le HCR à Genève.

Réalisation escomptée 1.3 : Réduction du danger posé par la présence de mines et de restes explosifs de guerre

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Augmentation de la superficie des zones déminées remises à la disposition de la population locale (2011/12 : 2 000 000 m ² ; 2012/13 : 916 021 m ² ; 2013/14 : 1 000 000 m ²)	Une superficie de 4 464 900 m ² à l'est du mur de sable a été déminée au cours de l'exercice budgétaire.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Nettoyage de 1 000 000 m ² de champs de mines et de zones présumées dangereuses par dépollution en profondeur	Oui	<p>Une superficie totale de 4 464 900 m² à l'est du mur de sable a été déminée au cours de l'exercice budgétaire. L'objectif de 1 000 000 m² a été dépassé grâce à l'introduction du système de détection des mines monté sur véhicule dans les opérations de déminage.</p> <p>Le système de détection des mines monté sur véhicule se compose d'un véhicule à l'épreuve des mines et d'un système de détection du métal permettant de repérer les objets métalliques enfouis dans le sol.</p>

15 visites de contrôle de la qualité des opérations de neutralisation des mines et restes explosifs de guerre menées par les équipes de déminage (une équipe de déminage mécanique et deux équipes polyvalentes) à l'est du mur de sable

Oui Le Centre de coordination de la lutte antimines de la MINURSO a fait 50 visites de contrôle de la qualité des opérations au cours de l'exercice budgétaire.

Le système de détection des mines monté sur véhicule ayant été introduit dans les opérations de déminage, il a fallu faire des visites supplémentaires d'assurance qualité pour vérifier que les opérations sont menées conformément aux normes internationales de la lutte antimines.

Maintien d'une équipe d'intervention d'urgence prête à intervenir à tout moment pour éliminer les mines et les restes explosifs de guerre à l'est du mur de sable

Oui L'équipe d'intervention d'urgence a été maintenue 24 heures sur 24 et sept jours sur sept au cours de l'exercice budgétaire. Elle a mené 9 opérations d'élimination d'engins non explosés à l'est du mur de sable, détruisant au total 11 bombes à sous-munitions et 8 engins non explosés.

Conseils et assistance technique à l'armée royale marocaine et au Front Polisario en vue de renforcer et d'étouffer les capacités nationales de déminage de part et d'autre du mur de sable, dans le cadre de 6 réunions de coordination des opérations de déminage (3 à l'est du mur et 3 à l'ouest)

Oui Le Centre de coordination de la lutte antimines a organisé 6 réunions de coordination avec le Front Polisario et les responsables de la lutte antimines de l'armée royale marocaine au cours de l'exercice considéré.

Maintenance et mise à jour du Système de gestion de l'information pour la lutte antimines dans les 30 jours suivant la fin des opérations de déminage

Oui Les données relatives au danger posé par les mines et les restes explosifs de guerre ont été introduites dans le Système de gestion de l'information pour la lutte antimines dans les délais prévus.

Composante 2 : composante militaire

27. La composante militaire a vérifié que les parties respectaient l'accord de cessez-le-feu, inspecté les postes de commandement des unités des forces armées, effectué des patrouilles terrestres et aériennes et suivi les opérations de destruction des mines et des engins non explosés menées par les deux parties. Elle a aussi délimité, marqué et signalé les zones de mines et d'engins non explosés découvertes au cours de patrouilles régulières de part et d'autre du mur de sable.

Réalisation escomptée 2.1 : Respect de l'accord de cessez-le-feu par les parties

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Absence de violations graves du cessez-le-feu et des accords militaires connexes (2011/12 : 0; 2012/13 : 0; 2013/14 : 0)

Objectif atteint. Aucune violation grave du cessez-le-feu et des accords militaires connexes n'a été signalée.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Réunions de liaison mensuelles avec des commandants locaux et des officiers supérieurs des deux parties	38	Le commandant de la Force de la MINURSO a organisé 38 réunions de liaison avec des officiers supérieurs et des commandants locaux de l'Armée royale marocaine et des forces militaires du Front Polisario.
35 676 jours/homme de patrouille d'observation motorisée, de jour et de nuit (à raison de 4 observateurs militaires des Nations Unies par patrouille, 27 patrouilles par jour pendant 313 jours et 4 observateurs militaires des Nations Unies par patrouille, 9 patrouilles par jour pendant 52 jours)	38 056	9 514 patrouilles au total ont été organisées au cours de l'exercice budgétaire, à raison de 4 observateurs militaires par patrouille. L'objectif a été dépassé car 2 380 jours/homme de patrouille ont été effectués en réponse à des demandes spécifiques prévues dans les accords militaires, notamment vérification de la destruction des engins non explosés et des mines, des mouvements de troupes dans les zones d'accès restreint, des exercices dans les zones d'accès restreint et des demandes et notifications de construction dans les zones d'accès restreint émises par les deux parties et vérification des allégations/violations de la part des deux parties.
600 heures de patrouille aérienne à partir des 9 bases d'opérations en vue de l'inspection de 1 054 unités relevant des quartiers généraux et 7 127 sous-unités des deux parties (50 heures de vol par mois, 2 hélicoptères pendant 12 mois)	943	Heures de patrouille aérienne ont été effectuées à partir des 9 bases d'opérations en vue de l'inspection de 1 512 postes de commandement et de 9 827 sous-unités des deux parties (78 545 heures de vol par mois, 2 hélicoptères pendant 12 mois). L'augmentation du nombre d'inspections requises pour observer les postes de commandement et les sous-unités des deux parties a nécessité des heures de patrouilles supplémentaires.
832 visites de liaison/homme effectuées par des observateurs militaires des Nations Unies auprès de postes de commandement des forces armées des deux parties (4 observateurs militaires des Nations Unies par visite, 4 visites par semaine pendant 52 semaines)	1 180	Visites d'observateurs militaires ont été effectuées dans des postes de commandement des forces armées des deux parties, à raison de 295 visites de 4 observateurs militaires chacune. L'augmentation du nombre de visites est due au fait que le commandant de la base d'opérations et les officiers de liaison en poste à Dakhla et à Tindouf ont dû rencontrer les commandants locaux des forces des deux parties afin de clarifier les allégations de violations de l'accord militaire n° 1 rapportées par les parties.

Enquêtes sur toutes les violations présumées du cessez-le-feu par l'une ou l'autre partie

14 Les violations présumées ont fait l'objet d'enquêtes et les résultats ont été transmis au Siège de l'ONU et aux parties.

Composante 3 : appui

28. Au cours de l'exercice budgétaire, la composante appui de la Mission a fourni des services logistiques et administratifs et des services de sécurité efficaces et rationnels pour faciliter l'exécution du mandat de la Mission. Ces services ont été fournis à un effectif moyen de 200 observateurs militaires, 26 militaires, 5 membres de la Police des Nations Unies, 96 agents recrutés sur le plan international, 166 agents recrutés sur le plan national, dont 1 emploi de temporaire, 14 Volontaires des Nations Unies et 4 membres du personnel fournis par des gouvernements.

29. En outre, un appui logistique a été fourni au bureau de l'Union africaine à Laayoune. La composante appui a également apporté une assistance à l'ensemble de la Mission en matière d'administration du personnel, de soins médicaux pour l'ensemble du personnel, de construction, de remise en état et d'entretien des installations, de communication et d'informatique, de transports terrestres et aériens, d'approvisionnement et de sécurité. Elle a aussi exécuté divers produits, amélioré des services et traité des questions transversales telles que la sensibilisation à l'égalité des sexes et au VIH et l'application des mesures de la déontologie et de discipline.

30. Trois grands projets/initiatives prévus ont été mis en œuvre au cours de l'exercice considéré, à savoir : la modernisation des systèmes informatiques et de communications; le renforcement de la sécurité dans la base d'opérations de Mahbas; et la mise en application des Normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS) et du projet Umoja.

Réalisation escomptée 3.1 : Renforcement de l'efficacité et de l'efficience de l'appui fourni à la Mission dans le domaine de la logistique, de l'administration et de la sécurité

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Réduction du ratio personnel d'appui à la Mission/personnel militaire, de police et des services organiques (2011/12 : 69,3 %; 2012/13 : 68,7 %; 2013/14 : 68,1 %)

Objectif de 68,1 % atteint

Progrès dans le passage aux normes IPSAS et la mise en œuvre du projet Umoja

Objectif atteint. Le projet Umoja et les normes IPSAS ont été mis en place avec succès.

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre Observations*

Améliorations des services

Amélioration de la qualité des communications et des liaisons téléinformatiques des bases d'opérations grâce à l'augmentation de la largeur de bande

Oui La qualité des communications et des liaisons informatiques a été améliorée grâce à l'augmentation de la largeur de bande achevée en mars 2014.

Appui au passage aux normes IPSAS, notamment par la refonte des processus métiers, la révision des instructions permanentes et la formation de tous les fonctionnaires de la Mission chargés des finances, du budget et de la gestion du matériel

Appui à la mise en œuvre du projet Umoja, notamment par l'analyse de la qualité des données des systèmes existants et le nettoyage des données de la Mission

Militaires, personnel de police et personnel civil

Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif moyen de 27 militaires, 203 observateurs militaires et 6 membres de la Police des Nations Unies

Opérations mensuelles de vérification, de contrôle et d'inspection du matériel appartenant aux contingents et du matériel de soutien logistique autonome pour l'hôpital de niveau I

Opérations mensuelles de vérification, de contrôle et d'inspection du matériel durable et non durable appartenant à l'ONU, et établissement des rapports correspondants

Entreposage et distribution de 260 tonnes de rations alimentaires, 2 500 rations de combat et 478 362 litres d'eau en bouteille destinés aux observateurs militaires, aux militaires, aux membres de la Police des Nations Unies, aux agents recrutés sur le plan international et aux Volontaires des Nations Unies sur 11 sites

Oui La Mission a pleinement soutenu le passage aux normes IPSAS, notamment la refonte des processus métiers, la révision des instructions permanentes et la formation de tous les fonctionnaires de la Mission chargés des finances, du budget et de la gestion du matériel au moyen de cours en ligne, de cours donnés par un formateur, de réunions, d'exposés et de visites de l'équipe IPSAS sur le terrain.

Oui Un appui total a été apporté à la mise en place effective d'Umoja, notamment par l'analyse de la qualité et le nettoyage des données des systèmes existants.

Oui 26 militaires (effectif moyen réel)
200 observateurs militaires (effectif moyen réel)
5 membres de la Police des Nations Unies (effectif moyen réel)

Oui Des opérations de vérification, de contrôle et d'inspection du matériel appartenant aux contingents et du matériel de soutien logistique autonome pour le centre de soins avancé de niveau I du Groupe médical ont été effectuées tous les mois. La Mission a établi des rapports trimestriels sur le matériel appartenant aux contingents et le matériel de soutien logistique autonome.

Oui Des opérations de vérification, de surveillance et d'inspection du matériel durable et non durable appartenant à l'ONU ont été effectuées tous les mois (taux d'exécution de 100 %).

210 Tonnes de rations alimentaires ont été distribuées.

Cet écart s'explique par le fait que les visiteurs des bases d'opérations ont été moins nombreux que prévu au cours de l'exercice considéré et que pendant une journée, les rations de combat ont remplacé les rations ordinaires.

2 500 Rations de combat ont été distribuées.

490 860 Litres d'eau en bouteille ont été distribués.

Le contrat régissant l'approvisionnement en bouteilles d'eau au cours de l'exercice considéré a expiré le 30 juin 2014. Les 12 498

Administration d'un effectif moyen de 292 membres du personnel civil, dont 99 agents recrutés sur le plan international, 177 agents recrutés sur le plan national et 16 Volontaires des Nations Unies	<p>litres d'eau en bouteille supplémentaires ont été achetés pour satisfaire la demande au cours de juillet et d'août 2014, en attendant que le nouveau contrat soit établi.</p> <p>Oui 96 agents recrutés sur le plan international (effectif moyen réel)</p> <p>166 agents recrutés sur le plan national (effectif moyen réel)</p> <p>14 Volontaires des Nations Unies (effectif moyen réel)</p>
Mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline pour l'ensemble du personnel militaire, civil et de police, prévoyant une formation, des activités de prévention et de surveillance et des mesures disciplinaires	<p>Oui Une formation initiale aux questions de déontologie et de discipline, y compris l'exploitation et les atteintes sexuelles et les obligations en matière de déontologie et de discipline, a été dispensée à tous les nouveaux membres du personnel de la Mission, dont 21 membres du personnel civil, 161 observateurs militaires, 18 militaires et officiers d'état-major, 2 membres de la Police des Nations Unies, 5 Volontaires des Nations Unies et 23 prestataires internationaux.</p> <p>Des cours de remise à niveau réguliers pour le personnel en tenue de la Mission auxquels ont participé 136 militaires ont été donnés dans les bases d'opérations, au quartier général et dans le cadre de conférences militaires.</p> <p>Des rencontres régulières avec le Représentant spécial du Secrétaire général, le Commandant de la Force et le Chef de l'appui à la mission ont été organisées pour discuter des mesures préventives, des allégations d'infractions signalées et des mesures à prendre.</p> <p>Des affiches sur la politique de tolérance zéro à l'égard de l'exploitation et des agressions sexuelles ont été distribuées.</p> <p>Des informations sur les directives de l'ONU et les obligations en matière de déontologie et de discipline ainsi que la politique de tolérance zéro ont été diffusées auprès de tous les membres de la Mission par le biais d'une page Web.</p> <p>Sur les 13 plaintes déposées auprès de la Mission, 6 restent en suspens en attendant que des mesures soient prises ou que l'enquête soit achevée.</p>

Installations et infrastructures

Entretien et réparation de 9 bases d'opérations militaires et de 4 locaux appartenant à l'ONU, dont le quartier général de la Mission, le Bureau de liaison de Tindouf, la Base de soutien logistique de la Mission et le Centre de communication et de formation	Oui	Des travaux d'entretien et de réparation ont été effectués dans 9 bases d'opérations militaires et 4 locaux appartenant à l'ONU, soit le quartier général de la Mission, le Bureau de liaison de Tindouf, la Base de soutien logistique de la Mission et le Centre de communication et de formation.
Exploitation et entretien de 14 installations de purification de l'eau appartenant à l'ONU sur 7 sites	Oui	14 installations de purification de l'eau appartenant à l'ONU ont été exploitées et entretenues sur 7 sites
Exploitation et entretien de 74 groupes électrogènes appartenant à l'ONU sur 13 sites	Oui	74 groupes électrogènes appartenant à l'ONU ont été exploités et entretenus sur 13 sites
Entretien de 4 aérodromes et de 8 aires de poser d'hélicoptères sur 8 sites	Oui	4 aérodromes et 8 aires de poser d'hélicoptères ont été entretenus et exploités sur 8 sites
Achèvement du renforcement des normes minimales de sécurité opérationnelle, notamment par la construction de clôtures en barbelé à boudin, de murs pare-souffle Hesco Bastion et d'une grille renforcée dans la base d'opérations de Smara située à l'ouest du mur de sable	Non	Du barbelé à boudin a été installé au sommet de murs en parpaings. Toutefois, ni les murs pare-souffle ni la clôture en barbelé à boudin à 50 mètres de distance de sécurité n'ont été terminés car les dispositions prises par le gouvernement hôte pour régler les problèmes de sécurité ont supplanté le projet de départ. Une grille renforcée a été installée à la base d'opérations de Smara.
Stockage et distribution de 908 621 litres de gazole et 11 000 litres d'huile et de lubrifiant pour les groupes électrogènes	822 495	Litres d'huile distribués
	8 320	Litres d'huile et de lubrifiant distribués La consommation réduite de gazole et d'huile et lubrifiant pour groupes électrogènes s'explique par l'installation d'un réseau électrique au quartier général et à la Base de soutien logistique mobile.

Transports terrestres

Exploitation et entretien de 371 véhicules appartenant à l'ONU, dont 203 véhicules légers de transport de passagers, 84 véhicules d'appui (véhicules spécialisés, ambulances, véhicules d'appui au sol, engins du génie et engins de manutention), 11 remorques, 52 attaches pour véhicule et 21 autres engins de transport dans lors de 6 ateliers tenus à Laayoune, Awsard, Smara, Oum Dreyga et Tindouf	Oui	L'ensemble des 371 véhicules et engins appartenant à l'ONU ont été exploités et entretenus lors de 6 ateliers tenus à Laayoune, Awsard, Smara, Oum Dreyga et Tindouf.
Distribution de 538 218 litres de gazole et de 10 000 litres d'huile et de lubrifiant pour les transports terrestres	533 275	Litres de gazole distribués
	8 235	Litres d'huile et lubrifiant distribués

Exploitation 7 jours sur 7 d'une navette pour les déplacements quotidiens d'un effectif moyen de 80 membres du personnel des Nations Unies, de leur domicile à la zone de la Mission, ainsi que d'une navette pour le personnel ayant à utiliser l'aéroport de Laayoune au départ et à l'arrivée, et services de chauffeur quotidiens pour les hauts responsables de la Mission	<p>La consommation réduite de gazole et d'huile et lubrifiant pour les transports terrestres s'explique par la comptabilisation en pertes des véhicules les plus anciens de la Mission.</p> <p>Oui Une navette permettant de transporter jusqu'à 80 membres du personnel des Nations Unies de leur logement à leur lieu de travail a fonctionné 7 jours sur 7, et un service de navette a également été assuré pour le personnel devant emprunter l'aéroport de Laayoune au départ et à l'arrivée (10 passagers par vol en moyenne). Des services de chauffeur ont été assurés quotidiennement pour les hauts responsables de la Mission.</p>
Transports aériens	
Exploitation et entretien de 2 avions et 2 hélicoptères	<p>Oui 2 avions et 2 hélicoptères ont été exploités et entretenus.</p> <p>2 957,5 heures de vol ont été comptabilisées, 10 147 passagers ont été transportés et 505 patrouilles d'observation aérienne ont été effectuées au-dessus du Territoire.</p> <p>Les avions de la Mission ont également été utilisés dans le cadre du programme de mesures de confiance du HCR et pour transporter entre Tindouf (Algérie) et Lajes et Terceira (Portugal) 48 personnes invitées à des séminaires culturels organisés sous les auspices du HCR.</p>
Distribution de 2,8 millions de litres de carburant pour les opérations aériennes	<p>2 495 451 Litres de carburant aviation consommé pour les transports à bord des 2 avions et 2 hélicoptères. Ce chiffre, moins élevé que prévu, s'explique par le nombre réduit d'heures de vol en raison, d'une part, de la fermeture de l'aéroport de Smara aux avions, en raison d'importants travaux de remise en état, et d'autre part, de durées d'indisponibilité des hélicoptères pour diverses raisons.</p>
Exploitation et entretien de 4 stations de ravitaillement en carburant aviation dans les bases d'opérations d'Awsard, Oum Dreyga, Tifariti et Mahbas	<p>Oui Les 4 stations de ravitaillement en carburant aviation ont été exploitées et entretenues.</p>
Communications	
Services d'appui et d'entretien pour un réseau satellite comprenant 1 station au sol permettant d'assurer des services de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et de transmission de données	<p>Oui Un réseau satellite comprenant 1 station au sol permettant d'assurer des services de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et de transmission de données dans toute la zone de</p>

dans toute la zone de la Mission et entre la Mission et le Siège de l'ONU

Services d'appui et d'entretien pour 11 microterminaux VSAT, 1 microterminal VSAT sur remorque, 4 standards téléphoniques, 5 liaisons hertziennes, 2 dispositifs de visioconférence et 10 systèmes de radio numérique à bande étroite

Services d'appui et d'entretien pour 1 182 appareils VHF/UHF (214 radios mobiles haute fréquence, 331 radios mobiles, 603 radios portatives et 30 répéteurs-émetteurs très haute fréquence, ainsi que 4 liaisons hertziennes numériques)

Informatique

Services d'appui et d'entretien pour 16 serveurs, 576 ordinateurs, 211 imprimantes et 43 expéditeurs numériques

Services d'appui et d'entretien pour 12 réseaux locaux et réseaux longue portée destinés à 475 usagers dans 15 sites

Services d'appui et d'entretien pour 4 réseaux sans fil

Services d'appui et d'entretien pour 4 systèmes de gestion de cartes d'identité

Services médicaux

Exploitation et entretien d'un hôpital de niveau I doté de 3 modules d'évacuation sanitaire aérienne, 1 service de soins dentaires, 1 laboratoire, 1 unité de radiographie, 1 dispensaire de niveau I et 3 équipes médicales avancées pour les urgences et les soins de premier secours dans 3 sites, pour tout le personnel de la Mission et des organismes des Nations Unies et pour la population civile locale en cas d'urgence

la Mission et entre la Mission et le Siège de l'ONU a bénéficié de services d'appui et d'entretien.

Oui Des services d'appui et d'entretien ont été assurés pour 11 microterminaux VSAT, 1 microterminal VSAT sur remorque, 4 standards téléphoniques, 5 liaisons hertziennes, 2 dispositifs de visioconférence et 10 systèmes de radio numérique à bande étroite.

Oui Des services d'appui et d'entretien ont été assurés pour 214 radios mobiles haute fréquence, 331 radios mobiles, 603 radios portatives et 30 répéteurs-émetteurs très haute fréquence, ainsi que 4 liaisons hertziennes numériques.

Oui Des services d'appui et d'entretien ont été assurés pour 16 serveurs, 576 ordinateurs, 211 imprimantes et 43 expéditeurs numériques.

Oui Des services d'appui et d'entretien ont été assurés pour 12 réseaux locaux et réseaux longue portée destinés à 475 usagers dans 15 sites.

Oui Des services d'appui et d'entretien ont été assurés pour 4 réseaux sans fil.

Oui Des services d'appui et d'entretien ont été assurés pour 4 systèmes de gestion de cartes d'identité.

Oui Des stations de premiers secours et de soins d'urgence ont été déployées par l'entremise de deux équipes médicales avancées basées à Smara, dans le secteur nord, et à Awsard, dans le secteur sud, qui effectuaient une rotation toutes les 2 semaines, ainsi que d'une équipe médicale avancée basée à l'hôpital de niveau I établi à Laayoune.

L'hôpital de niveau I établi à Laayoune a été exploité et entretenu. Les soins médicaux suivants ont été dispensés : 3 154 visites ou consultations à l'hôpital de niveau I, ne débouchant pas nécessairement sur un examen ou des analyses; 650 examens médicaux; 245 examens médicaux effectués par les équipes médicales avancées; 2 248 analyses de

Bilan de santé complet pour le personnel à l'arrivée et au départ, conformément aux instructions permanentes révisées de la MINURSO	laboratoire; 522 traitements dentaires; 13 évacuations pour blessures; 36 évacuations pour autres raisons médicales; et orientation de 84 patients vers des hôpitaux de niveaux II et III à l'issue de l'examen initial. Oui Un bilan de santé complet a été établi pour le personnel à l'arrivée et au départ, conformément aux instructions permanentes révisées de la MINURSO.
Plan de vaccination actualisé, propre à la zone de la Mission, pour les observateurs militaires des Nations Unies	Oui 47 vaccins propres à la zone de la Mission (fièvre jaune, hépatite A et B et méningite), ainsi que du sérum antivenimeux contre les piqûres de scorpion, ont été fournis à tous les observateurs militaires.
Entretien d'un dispositif d'évacuation par voies aérienne et terrestre dans toute la zone de la Mission pour l'ensemble du personnel des Nations Unies, notamment vers des hôpitaux de niveaux I, II, III et IV répartis sur 6 sites	Oui Deux accords ont été conclus avec 2 hôpitaux de niveau III à Casablanca (Maroc) et à Las Palmas (Espagne). Des accords restent en vigueur avec 2 hôpitaux de niveau IV à Casablanca et à Las Palmas.
Gestion et entretien d'installations offrant des services confidentiels de conseil et de dépistage volontaire du VIH à l'ensemble du personnel de la Mission	Oui 204 consultations et dépistages volontaires et confidentiels du VIH/sida ont été assurés par le Groupe médical. En outre, des nécessaires prophylactiques postexposition et des préservatifs ont été mis à la disposition du personnel de la Mission. En moyenne, 3 membres du personnel étaient formés aux services de consultation et de dépistage, en plus des médecins de l'hôpital de niveau I.
Programme de sensibilisation au VIH, y compris sous forme de sensibilisation par les pairs, pour tout le personnel de la Mission	Oui Une campagne de sensibilisation au VIH a été menée auprès de 250 membres du personnel de la Mission. Des bulletins d'information et d'autres documents destinés à sensibiliser le personnel ont été diffusés via Lotus Notes et sur les tableaux d'affichage. En outre, à l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre le sida, des brochures, des affiches et d'autres supports d'information ont été distribués.
Information et sensibilisation concernant la grippe à virus A (H1N1) et la pandémie de grippe à l'intention des nouveaux membres du personnel	Oui Une formation a été assurée à tous les nouveaux membres du personnel à leur arrivée. Des programmes de sensibilisation ont été diffusés et des séances d'information ont été organisées sur la prévention de la pandémie de grippe.
Promotion de la santé par une formation médicale continue assurée dans le cadre de sessions de formation et de séminaires sur la santé	Oui Des séances d'information sur la santé, se répartissant comme suit, ont été organisées : 48 exposés ont été présentés sur le VIH/sida,

<p>Services de laboratoires avancés externalisés auprès d'un laboratoire local dans la zone de la Mission</p>	<p>en plus des 22 tests de dépistage du VIH administrés à de nouveaux membres du personnel de la Mission;</p> <p>134 exposés ont été présentés aux nouveaux membres du personnel civil et militaire de la Mission;;</p> <p>66 séances d'information ont été organisées sur divers sujets ayant trait à la santé (autres que le VIH/sida), tels que la prise en charge d'un patient ayant perdu connaissance, la pneumonie, les brûlures, les douleurs thoraciques, la défaillance rénale aigüe, le matériel électro-médical, le paludisme cérébral, la diarrhée aqueuse, la méningite et les premiers soins;</p> <p>22 exposés de sensibilisation ont été présentés sur la prévention du VIH/sida et sur la prévention et le traitement des morsures de serpent et des piqûres de scorpion.</p>
<p>Sécurité</p>	<p>Oui Les services de laboratoire avancés de niveaux II, III et IV, non couverts par l'hôpital de niveau I, ont donné satisfaction. La qualité de l'eau a été testée pour toutes les stations de traitement de l'eau dans les bases d'opérations (Awsard, Mijek, Mahbas, Smara, Bir Lahlou, Tifariti et Laayoune).</p>
<p>Fourniture de services de sécurité 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, pour toute la zone de la Mission</p>	<p>Oui Tous les sites, tous les locaux et toutes les installations de la Mission ont bénéficié de services de sécurité 24 sur 24 et 7 jours sur 7.</p>
<p>Évaluation des conditions de sécurité à l'échelle de la Mission, y compris pour 10 logements</p>	<p>Oui Des enquêtes ont été menées sur la sûreté et la sécurité des installations, deux fois par an, pour les 9 sites.</p> <p>4 contrôles de la sécurité de logements destinés à de nouveaux agents recrutés sur le plan international ont été effectués à Laayoune, au Bureau de liaison de Tindouf et à Dakhla.</p> <p>4 évaluations de locaux ont été menées au quartier général de la MINURSO et dans d'autres sites à Laayoune et à Tindouf.</p>
<p>2 séances d'information sur la sécurité et les plans d'urgence pour tout le personnel de la Mission</p>	<p>Oui Dans le cadre de la Conférence des commandants des bases d'opérations des observateurs militaires des Nations Unies, qui se tient au siège de la MINURSO, des sessions trimestrielles de sensibilisation aux questions de sécurité ont été consacrées aux thèmes</p>

<p>Séances régulières de formation initiale en matière de sécurité et de sécurité incendie (avec exercices d'évacuation) pour tous les nouveaux membres du personnel, les fonctionnaires de l'ONU, les visiteurs et les sous-traitants</p>	<p>suiuants : évaluation des risques de sécurité; plan de sécurité; normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile; trousse de prophylaxie postexposition pour le VIH; et opérations d'évacuation sanitaire massives. Le quartier général de la MINURSO à Laayoune a accueilli des réunions mensuelles organisées à l'intention des responsables de la sécurité incendie et, en septembre 2013, une session de formation en matière de sécurité et de sûreté en mission. En outre, une formation à la sécurité et à la sûreté en mission a été dispensée à 100 participants en mai 2014.</p> <p>Oui Une formation en matière de sécurité a été dispensée à tous les nouveaux membres du personnel, aux personnes à leur charge, aux visiteurs et aux sous-traitants. Une formation initiale en matière de sécurité incendie a également été dispensée aux nouveaux membres du personnel, aux visiteurs et aux sous-traitants.</p>
<p>2 exercices d'évacuation/réinstallation conduits dans le cadre du dispositif relais pour les questions de sécurité avec tout le personnel civil de l'ONU à Laayoune et à Tindouf</p>	<p>1 exercice d'évacuation/réinstallation a été mené dans le cadre du dispositif relais pour les questions de sécurité en mai 2014, à Tindouf. Les exercices d'évacuation/réinstallation prévus pour Laayoune n'ont pas pu se dérouler et ont été reprogrammés pour septembre et novembre 2014.</p>
<p>4 exercices d'évacuation en cas d'incendie dans les bureaux ou les complexes avec tout le personnel civil de l'ONU</p>	<p>4 exercices d'évacuation en cas d'incendie ont été menés dans les 9 bases d'opérations, au quartier général de la MINURSO, à la Base de soutien logistique, dans les centres d'entraînement au combat, au Bureau du HCR chargé du Programme de mesures de confiance et au Bureau de la MINURSO à Tindouf.</p>

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	5 808,4	5 194,0	614,4	10,6
Contingents	823,6	830,0	(6,4)	(0,8)
Police des Nations Unies	153,7	119,4	34,3	22,3
Unités de police constituées	–	–	–	–
Total partiel	6 785,7	6 143,4	642,3	9,5
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	17 928,0	17 635,1	292,9	1,6
Personnel recruté sur le plan national	5 572,9	5 910,6	(337,7)	(6,1)
Volontaires des Nations Unies	562,9	545,5	17,4	3,1
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	32,4	26,7	5,7	17,6
Personnel fourni par des gouvernements	78,8	32,9	45,9	58,2
Total partiel	24 175,0	24 150,8	24,2	0,1
Dépenses opérationnelles				
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	15,0	48,2	(33,2)	(221,3)
Voyages	715,1	791,7	(76,6)	(10,7)
Installations et infrastructures	3 180,6	4 943,9	(1 763,3)	(55,4)
Transports terrestres	1 561,1	1 096,4	464,7	29,8
Transports aériens	14 934,7	11 243,1	3 691,6	24,7
Transports maritimes ou fluviaux	–	15,7	(15,7)	–
Communications	1 580,4	977,3	603,1	38,2
Informatique	1 009,5	1 818,5	(809,0)	(80,1)
Services médicaux	131,9	49,6	82,3	62,4
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	4 315,0	4 540,5	(225,5)	(5,2)
Projets à effet rapide	–	–	–	–
Total partiel	27 443,3	25 524,9	1 918,4	7,0
Total brut	58 404,0	55 819,1	2 584,9	4,4
Recettes provenant des contributions du personnel	2 422,0	2 442,9	(20,9)	(0,9)
Total net	55 982,0	53 376,2	2 605,8	4,7
Contributions volontaires en nature (budgétisées) ^a	2 071,7	2 638,3	(566,6)	(27,3)
Total	60 475,7	58 457,4	2 018,3	3,3

^a Dont 2 631 097 dollars provenant du Gouvernement marocain et 7 212 dollars provenant du Gouvernement algérien.

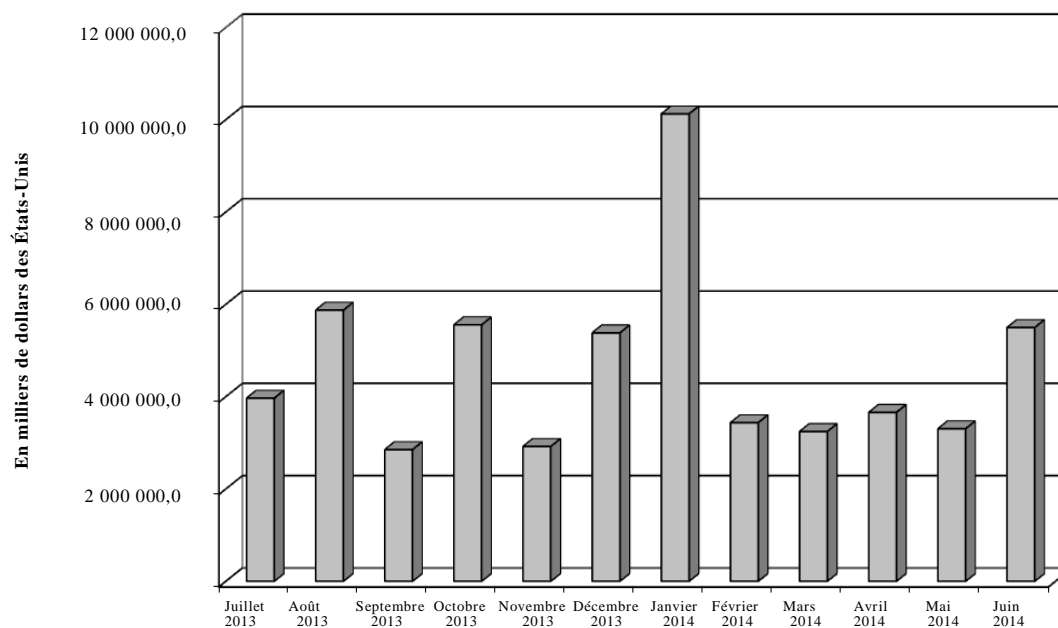
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Répartition initiale du montant approuvé</i>	<i>Montant réaffecté</i>	<i>Répartition révisée</i>
I. Militaires et personnel de police	6 786,0	48,0	6 834,0
II. Personnel civil	24 175,0	242,0	24 417,0
III. Dépenses opérationnelles	27 443,0	(290,0)	27 153,0
Total	58 404,0	–	58 404,0
Pourcentage de réaffectation			0,5

31. En raison d'une réduction des crédits demandés, imputable à la diminution des coûts garantis liés au nouveau contrat d'affrètement d'hélicoptères, des fonds initialement alloués aux dépenses opérationnelles ont été réaffectés, d'une part, aux contingents et au personnel de police, afin de financer les besoins supplémentaires liés aux voyages, à la mise en place et à la relève des contingents, et, d'autre part, au personnel civil, afin de financer l'augmentation des dépenses liées aux traitements et aux dépenses communes de personnel concernant le personnel recruté sur le plan national.

C. Évolution des dépenses mensuelles



32. La hausse des dépenses observée en août 2013 est principalement imputable au paiement des frais de location et d'exploitation de deux avions et de deux hélicoptères.

33. Pour octobre 2013, l'augmentation des dépenses s'explique principalement par le paiement des rations destinées aux observateurs militaires et aux contingents, le paiement de la location de locaux, du carburant destiné aux transports terrestres et aériens, des fournitures pour la détection des mines et le déminage, ainsi que l'acquisition de matériel de communications et de matériel informatique.

34. L'augmentation des dépenses relevée en janvier 2014 s'explique principalement par le paiement de la location et de l'exploitation des avions, l'acquisition de systèmes d'approvisionnement en eau, notamment des citernes et des pompes, le paiement des équipements collectifs et des services d'enlèvement des déchets et l'achat des fournitures médicales.

35. La hausse des dépenses enregistrée en juin 2014 s'explique principalement par le paiement des rations destinées aux observateurs militaires et aux contingents, le paiement des traitements et des dépenses communes de personnel concernant le personnel recruté sur le plan national, l'acquisition de sept cuisines préfabriquées, le paiement du carburant destiné aux transports terrestres et aériens et des fournitures pour la détection des mines et le déminage, ainsi que l'acquisition de matériel informatique.

D. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	34,1
Recettes diverses ou accessoires	51,7
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	815,2
Total	901,0

E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Observateurs militaires	–
Contingents	130,4
Unités de police constituées	–
Total partiel	130,4

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Soutien logistique autonome	
Observateurs militaires	–
Contingents	70,7
Unités de police constituées	–
Total partiel	70,7
Total	201,1

<i>Facteurs applicables à la mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	0,0	1 ^{er} novembre 2011	1 ^{er} novembre 2011
Usage opérationnel intensif	0,8	1 ^{er} novembre 2011	1 ^{er} novembre 2011
Actes d'hostilité ou abandon forcé	0,8	1 ^{er} novembre 2011	1 ^{er} novembre 2011
B. Facteurs applicables aux pays d'origine			
Différentiel de transport (Bangladesh)	4,0	1 ^{er} novembre 2011	1 ^{er} novembre 2011

F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces ^a	4 442,9
Contributions volontaires en nature (non budgétisées) ^b	1 633,1
Total	6 076,0

^a Montant tenant compte des installations et des infrastructures ainsi que des exemptions offertes par le Gouvernement marocain (3 234 717 dollars) et le Gouvernement algérien (1 208 143 dollars).

^b Dont un montant de 1 206 712,5 dollars fourni par le Gouvernement marocain, notamment au titre de l'hébergement, un montant de 295 739 dollars fourni par le Gouvernement algérien, notamment au titre de l'alimentation et de l'eau, et un montant de 30 696 dollars fourni par le Front Polisario, notamment pour l'eau en vrac.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Observateurs militaires	614,4	10,6 %

36. L'existence d'un solde inutilisé s'explique principalement par : a) le fait que les frais de voyage effectifs au titre du déploiement, de la relève et du rapatriement ont été inférieurs aux prévisions; b) l'absence de demandes d'indemnisation pour cause de décès ou d'invalidité; et c) des dépenses inférieures aux prévisions au titre des rations, pour les raisons suivantes : un nombre de visiteurs moindre que celui prévu dans les bases d'opération; la consommation de rations de combat d'une journée au lieu de l'approvisionnement standard de 28 jours; et les fluctuations des taux de change du dirham marocain et de l'euro.

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	34,3	22,3 %

37. L'existence d'un solde inutilisé s'explique principalement par : a) un déploiement plus limité que prévu (5 agents sur 6 programmés); b) l'absence de demandes d'indemnisation pour cause de décès ou d'invalidité durant la période à l'examen.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	292,9	1,6 %

38. La sous-utilisation des crédits est essentiellement imputable à une diminution des dépenses communes de personnel liée à une réduction des dépenses au titre de l'indemnité pour frais d'études, du congé dans les foyers, des visites familiales et des congés de détente.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(337,7)	(6,1 %)

39. Le dépassement de crédits s'explique essentiellement par : a) une augmentation rétroactive de 1,3 % des traitements, décidée en août 2013 et appliquée à compter de mars 2013; b) une appréciation de 1,7 % du dirham marocain par rapport au dollar des États-Unis; c) l'augmentation des demandes de primes de connaissances linguistiques et de prestations familiales; et d) l'appui au Centre de services mondial de l'ONU pour la tenue des données de référence d'Umoja.

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent ± 5 % ou 100 000 dollars.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	5,7	17,6 %

40. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement à l'appréciation de 1,7 % du dirham marocain par rapport au dollar américain et au fait que les dépenses communes de personnel ont été inférieures aux prévisions.

	<i>Écart</i>	
Personnel fourni par des gouvernements	45,9	58,2 %

41. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que l'un des quatre postes de représentant de l'Union africaine est resté vacant depuis février 2014.

	<i>Écart</i>	
Consultants	(33,2)	(221,3 %)

42. Le dépassement s'explique principalement par la décision de la Mission d'utiliser les crédits ouverts au titre des consultants pour recruter et rémunérer des vacataires chargés d'assurer des services d'entretien avant l'établissement de contrats.

	<i>Écart</i>	
Voyages	(76,6)	(10,7 %)

43. Le dépassement de crédits est essentiellement imputable aux frais de voyages liés à la tenue d'ateliers et de conférences durant les différentes phases de la mise en place d'Umoja, dépenses non prévues au budget.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	(1 763,3)	(55,4 %)

44. Le dépassement de crédits s'explique principalement par : a) l'acquisition de sept cuisines (capacité 100 personnes chacune) en remplacement des cuisines à parois souples des bases d'opérations et des cuisines préfabriquées reçues de la MINURCAT et endommagées durant leur acheminement; b) l'achat non prévu au budget de systèmes d'approvisionnement en eau, notamment de citernes et de pompes, en raison de la salinité extrêmement élevée de l'eau, qui réduit la durée de vie des systèmes; et c) le fait que les dépenses ont été plus élevées que prévu au titre du carburant et des lubrifiants et que des charges afférentes au carburant destiné aux transports terrestres ont été inscrites par erreur à cette rubrique.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	464,7	29,8 %

45. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par : a) le fait que les dépenses afférentes aux services de réparation et d'entretien des véhicules ont été plus faibles que prévu en raison de l'annulation du programme d'entretien de routine et de gros entretien des 189 véhicules de patrouille comptabilisés en pertes; b) des dépenses inférieures aux prévisions au titre des pièces de rechange, en raison de la comptabilisation en pertes des véhicules; et c) des dépenses inférieures aux prévisions au titre du carburant et des lubrifiants, en raison de l'inscription, par erreur, d'une partie des charges à la rubrique des carburants et des lubrifiants pour les installations et les infrastructures.

	<i>Écart</i>	
Transports aériens	3 691,6	24,7 %

46. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par : a) des dépenses inférieures aux prévisions au titre des frais de location et d'exploitation, en raison d'une réduction des coûts garantis inscrits dans le nouveau contrat de location des hélicoptères, applicable depuis septembre 2013; b) des dépenses inférieures aux prévisions au titre du carburant et des lubrifiants, en raison, d'une part, d'une réduction du nombre d'heures de vol due à la fermeture de la piste de Smara et à un temps d'arrêt pour entretien de 26 jours pour deux hélicoptères, et, d'autre part, du coût moyen moins élevé que prévu du carburant.

	<i>Écart</i>	
Communications	603,1	38,2 %

47. L'existence d'un solde inutilisé s'explique principalement par : a) des dépenses inférieures aux prévisions au titre des communications commerciales du fait des retards enregistrés dans la mise en œuvre d'un projet d'amélioration des services Internet des bases d'opérations, qui s'est achevée en mars 2014.

48. La sous-utilisation des crédits est en partie contrebalancée par l'achat de matériel destiné à remplacer le matériel de communications obsolète et l'achat de matériel supplémentaire destiné à permettre la mise en place de l'Internet à haut débit et de la technologie Wi-Fi.

	<i>Écart</i>	
Informatique	(809,0)	(80,1 %)

49. Le dépassement de crédits s'explique principalement par : a) l'achat de matériel destiné à remplacer le matériel informatique obsolète, opération qui a enregistré des retards lors du précédent exercice financier; et b) l'application d'un nouveau plan comptable dans lequel certaines dépenses afférentes aux communications ont été inscrites par erreur à la rubrique des services informatiques.

	<i>Écart</i>	
Services médicaux	82,3	62,4 %

50. L'existence d'un solde inutilisé s'explique principalement par : a) des dépenses inférieures aux prévisions au titre des services médicaux, du fait de la diminution des visites médicales après les premiers bilans; et b) des dépenses inférieures aux prévisions au titre des fournitures médicales du fait de l'application du nouveau plan comptable dans lequel certaines dépenses ont été inscrites par erreur dans d'autres comptes.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	(225,5)	(5,2 %)

51. Le dépassement de crédits s'explique principalement par : a) l'application d'un nouveau plan comptable dans lequel les dépenses afférentes au transport d'acquisitions inscrites dans des rubriques connexes ont été imputées à la rubrique Autres dépenses de fret; b) les pertes de change; et c) la hausse des frais bancaires.

52. Le dépassement de crédit est en partie compensé par la sous-utilisation des crédits prévus au titre des rations.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

53. En ce qui concerne le financement de la MINURSO, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014, soit 2 584 900 dollars;

b) Se prononce sur l'affectation des autres recettes et ajustements de l'exercice clos le 30 juin 2014, soit 901 000 dollars, provenant des intérêts créditeurs (34 100 dollars), des recettes diverses ou accessoires (51 700 dollars) et des ajustements sur exercices antérieurs (815 200 dollars).

VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale (A/67/283)

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

(A/67/780/Add.4)

<i>Demande</i>	<i>Réponse</i>
<p>Le dépassement des crédits ouverts au titre des fournitures, services et matériel divers est imputable au coût du transfert du matériel et des véhicules hérités de la MINURCAT. Le Comité consultatif a été informé qu'une partie de ce matériel avait été endommagé lors de son acheminement et qu'une demande d'indemnisation avait été adressée à la société de transport. Le Comité est convaincu que la Mission va faire en sorte que cette demande d'indemnisation soit traitée et réglée rapidement (par. 5).</p> <p>Au titre de cette même réalisation escomptée, dans les produits prévus pour les installations et infrastructures, il est question que la Mission remplace de petits groupes électrogènes par des modèles plus puissants. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que ces nouveaux besoins s'expliquaient par la nécessité de moderniser les infrastructures et d'améliorer les conditions de vie dans les bases d'opérations situées dans des zones isolées privées d'électricité. Le Comité a également appris que les grands modèles de groupes électrogènes étaient plus économiques en termes de production d'électricité, mais que les petits modèles étaient utiles dans les bases de petite taille, où il fallait pouvoir s'adapter à des besoins variables. Le Comité rappelle les observations qu'il a faites sur la question des groupes électrogènes dans son précédent rapport sur les questions concernant l'ensemble des opérations de maintien de la paix (A/66/718, par. 107). Le Comité pense qu'il faut tout faire pour réaliser des économies lors du déploiement des groupes électrogènes (par. 7).</p>	<p>L'une des compagnies d'assurance a versé une indemnisation, et la Mission est en contact avec la seconde compagnie en vue du règlement de la demande d'indemnisation en cours.</p> <p>La Mission continue de s'employer à réaliser des économies lors du déploiement des groupes électrogènes. Depuis 1991, son quartier général était alimenté exclusivement au moyen de groupes électrogènes, mais en décembre 2012 elle a pu cesser d'utiliser deux groupes électrogènes de 500 kVa en installant un transformateur qui lui a permis de se raccorder au réseau électrique national.</p> <p>Au cours de l'exercice 2013-14, les complexes de la Mission ont été raccordés au réseau électrique national, ce qui a permis de déconnecter un groupe électrogène de 500 kVa qui alimentait les complexes du quartier général.</p>